



MISSIONS DE L'ENCADREMENT DE CHANTIER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL



Durée
4 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

4

Référence : S2134

Formateurs : ITM

Effectif max : 20 participants

Quand : Suivant planning et sur
demande

Langue : FR;DE

Tarif : 180,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salariés de l'encadrement des entreprises du BTP

OBJECTIF

Connaître les missions sécurité et de santé au travail au Luxembourg pour les chantiers du BTP

CONTENU DE LA FORMATION

Missions de l'encadrement en matière de sécurité santé au travail

Rappel rôles et missions de l'ITM

Les contrôles sur chantier

Statistiques

Documents obligatoires

Les principales infractions en matière de SST relevées sur chantier

Analyse des infractions

Formation = Outil de prévention

Analyse des accidents de travail

Déclaration des accidents

Jurisprudences

Questions réponses

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, échanges d'expériences.

VALIDATION DE LA FORMATION

La participation à la formation sera confirmée par un certificat.